

# Politique CBM Global: Santé, Sûreté et Sécurité

Mars 2024



**CBM Global Disability Inclusion**

Van Heuven Goedhartlaan 13D, 1181 LE Amstelveen, Pays-Bas

<https://cbm-global.org>

# Justification

---

La clé d'une gestion efficace des risques liés à la Santé, à la Sûreté et à la Sécurité est la création d'une culture de la santé, de la sûreté et de la sécurité. CBM Global s'efforce de créer une telle culture et un tel environnement de travail.

Bien que CBM Global reconnaisse qu'aucun environnement de travail ne peut être exempt de risques, beaucoup peut être fait pour atténuer les risques et les menaces possibles lorsque toutes les parties reconnaissent leurs rôles et leurs responsabilités dans le cadre de la santé, de la sûreté et de la sécurité de l'organisation. Outre l'adhésion aux politiques et procédures de l'organisation, les individus doivent s'engager à promouvoir une culture de travail saine, être sensibles à leur environnement et être prêts à s'adapter aux changements et aux menaces. C'est pourquoi la santé, la sécurité et la sûreté sont nécessairement une responsabilité individuelle et partagée, ainsi qu'un effort de coopération entre l'organisation et tous ses employés.

# Objectif

---

L'objectif de cette politique est de créer une culture du bien-être, de la sûreté et de la sécurité, de permettre la continuité de notre travail et, enfin, de préserver le bien-être, la santé et la sécurité du personnel.

La **santé** peut être définie comme un état de bien-être physique, mental et social (pas seulement l'absence de maladie). La **sûreté** peut être décrite comme l'absence de risque ou de préjudice résultant d'actes, d'événements ou de dangers non intentionnels ou accidentels. La **sécurité** peut être décrite comme l'absence de risque ou de préjudice résultant d'actes intentionnels de violence, d'agression et/ou d'actes criminels contre les personnes, les actifs ou les biens.

Cette politique est conçue pour le bien-être du personnel et pour la protection de tous. Chez CBM Global, nous accordons la priorité à la santé, à la sûreté et à la sécurité du personnel. Par conséquent, les employés qui ne se conforment pas à cette politique et qui mettent ainsi en danger leur propre santé et sûreté ou celles des autres feront l'objet de mesures disciplinaires pouvant aboutir au licenciement. Cette politique est appliquée à l'ensemble du personnel, quelle que soit sa position dans l'organisation.

# Portée

---

La politique de Santé, de Sûreté et de Sécurité de CBM Global s'applique à l'ensemble du personnel de CBM Global et les bureaux où ils travaillent. Elle régit également les principes de santé, de sûreté et de sécurité qui s'appliquent aux déplacements du personnel des Membres, des membres du conseil d'administration de CBM Global et des tiers (par exemple, les assistants personnels, les donateurs, les célébrités, les indépendants, les bénévoles, les consultants et les équipes des médias) dans les bureaux nationaux de CBM Global ou les pays de programme pour des activités liées à CBM Global. Les Membres de la Fédération sont invitées à adopter cette politique si elles n'ont pas mis en place une politique d'un niveau similaire, et sont priées de s'assurer que ses politiques existantes

s'alignent sur cette politique. Les politiques en matière de santé, de sûreté et de sécurité doivent être conformes aux réglementations locales en matière de santé et de sécurité.

Cette politique doit être mise en œuvre conjointement avec les politiques de CBM Global de Sauvegarde, de Protection contre l'Exploitation, l'Abus et le Harcèlement Sexuels, d'Accessibilité, de Feedback et de Plaintes concernant le Programme, de Dénonciation et autres politiques pertinentes.

## Déclaration et Principes

---

### Déclaration

CBM Global a l'obligation légale et morale de prendre toutes les mesures possibles et raisonnables pour réduire le risque de préjudice pour les personnes travaillant pour, ou pour le compte de CBM Global et pour maintenir et promouvoir le bien-être physique et mental du personnel. Cela inclut la réalisation d'évaluations régulières des risques dans les domaines de la santé, de la sûreté et de la sécurité, ainsi que la définition et la mise en œuvre de mesures d'atténuation associées, notamment en établissant des plans de sécurité solides, en procédant à des évaluations régulières des risques pour la santé et la sécurité dans les bureaux, en organisant régulièrement des séances d'initiation et d'information sur la santé et la sécurité à l'intention des employés et des visiteurs et en veillant à ce que des protocoles tels que l'évacuation d'urgence soient accessibles.

La principale stratégie de CBM Global pour atténuer le risque de sécurité est celle de l'acceptation du personnel et de ses activités par les individus, les communautés et les autorités avec lesquels nous travaillons. De par sa nature, certains environnements dans lesquels nous effectuons notre travail peuvent présenter certains risques, et l'impact des activités de CBM Global qui peuvent être achevées, devrait toujours l'emporter sur les risques pris. CBM Global n'entreprendra pas de visites dans les communautés, ou d'activités de projet qui, selon le Management de CBM Global, présentent un niveau de risque inacceptable pour la sécurité du personnel, des organisations partenaires, y compris les organisations de personnes handicapées, des participants au programme ou de la communauté locale. En conséquence, CBM Global suspendra ses opérations lorsque les risques pour la sécurité sont disproportionnés par rapport aux avantages potentiels du programme. Par conséquent, CBM Global s'engage à analyser et à comprendre en permanence le contexte et les risques qui résultent du travail dans ce contexte et à promouvoir le bien-être physique et mental.

### Principes

#### 1. Primauté de la vie

Pour CBM Global, la vie a plus de valeur que le matériel et, par conséquent, aucun membre du personnel ne doit mettre en danger sa propre vie ou celle des autres en tentant de protéger les biens, les équipements, les ressources financières, les documents ou les infrastructures de CBM Global. Cela signifie également que CBM Global considérera la primauté de la vie comme la priorité lors de la gestion de toute crise.

## **2. Droit de retrait et droit de refus**

CBM Global se réserve le droit de retirer un employé ou un groupe d'employés d'une région ou d'un pays à tout moment. Le refus de suivre les instructions de CBM Global de quitter une zone ou un pays sera traité comme un problème disciplinaire. De même, un membre du personnel de CBM Global a le droit de refuser un voyage (par exemple, un voyage lié à un projet) ou un déploiement s'il/elle estime que le niveau de risque encouru pour sa santé, sa sûreté et sa sécurité personnelles est inacceptable.

## **3. Principe de non-partialité et de neutralité**

CBM Global adopte les principes de non-partialité et de neutralité. Ces principes constituent le fondement d'une stratégie basée sur l'acceptation par la communauté hôte. Il s'agit de la stratégie de sécurité que CBM Global considère comme la plus appropriée.

## **4. Santé mentale et soutien psychosocial**

La santé mentale est au cœur du bien-être général des employés. CBM Global s'efforcera de promouvoir une culture qui encourage le bien-être et un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée, et fournira des informations sur les services de santé mentale et offrira un soutien émotionnel au personnel qui pourrait avoir besoin d'aide.

## **5. Acceptation en tant que stratégie de sécurité primaire**

Une stratégie de sécurité fondée sur l'acceptation signifie la création d'un environnement opérationnel par le consentement, l'approbation et la coopération des participants aux programmes, des personnes handicapées, des communautés et des autorités locales.

## **6. Mesures de protection en tant que stratégie de sécurité secondaire**

Un élément secondaire de la stratégie de sécurité est la protection par la réduction de la vulnérabilité du personnel de CBM Global à une éventuelle menace, par exemple en engageant des gardes, en installant des clôtures sécurisées ou en construisant des murs autour des bureaux. L'amélioration des pratiques par le biais de procédures opérationnelles standard (MOSS) est également une mesure de protection.

## **7. La dissuasion comme dernier recours**

Dans certaines circonstances, généralement en dernier recours, des mesures de dissuasion peuvent être adoptées afin de réduire davantage le risque en contenant la menace par une contre-menace, par exemple : protection armée, influence diplomatique/politique ou suspension temporaire. CBM Global évite autant que possible les mesures de dissuasion; elles sont souvent contre-productives et peuvent accroître le risque. CBM Global évitera le recours à la protection armée. Dans des situations exceptionnelles, lorsqu'elle est reconnue, la protection armée peut être non négociable pour l'accès opérationnel. Dans ce cas, une décision doit être prise par l'équipe de gestion de la sécurité mondiale (Global Security Management Team).

## **8. Ne pas nuire**

Conformément à l'approche d'acceptation, CBM Global défend le principe de "Ne pas nuire". Cela signifie être inclusif, respecter et promouvoir les droits de l'homme au sein de sa structure organisationnelle et s'assurer que la programmation ne fait aucun mal, que ce soit directement ou indirectement, intentionnellement ou non. En adoptant cette approche, la stratégie d'acceptation est encore renforcée.

## **9. Normes minimales**

Dans les pays où les normes minimales légales en matière de santé et de sécurité au travail sont inférieures aux normes défendues par CBM Global, les normes de santé et de sécurité les plus élevées doivent être appliquées à ceux qui peuvent y travailler ou voyager pour CBM Global ou en son nom.

### **10. Évaluation des risques pour la santé et la sûreté dans les bureaux**

Le devoir de diligence de CBM Global à l'égard de tous ses employés commence par l'évaluation des risques des locaux, l'identification des risques et dangers potentiels et la mise en place d'un plan d'atténuation des risques pour les locaux à la lumière des dangers identifiés et de la conformité avec les exigences des réglementations en matière de santé et de sécurité dans le contexte du pays.

### **11. Formation et apprentissage du personnel**

Dans le cadre de l'initiation et à intervalles réguliers, les employés doivent être informés et formés aux procédures et lignes directrices en matière de santé, de sûreté et de sécurité afin de favoriser une sensibilisation continue et l'amélioration des pratiques de travail.

### **12. Mise en réseau**

CBM Global participera aux forums et réseaux nationaux et internationaux pertinents en matière de sécurité afin de faciliter le partage d'informations et d'apprentissage et de renforcer davantage les plans et procédures de gestion de la sécurité de CBM Global.

### **13. Gestion de la sécurité par les partenaires**

Les partenaires de CBM Global sont encouragés et seront soutenus pour développer leurs propres politique et procédures de gestion des risques de sûreté et de sécurité, ainsi que pour participer aux formations sur la sûreté et la sécurité qui sont mises en œuvre par CBM Global. Le personnel de CBM Global qui voyage ou séjourne dans des organisations partenaires suit le plan de sécurité du partenaire. Si les directives décrites dans le plan de sécurité correspondant de CBM Global sont plus strictes, le personnel de CBM Global doit suivre le plan de sécurité de CBM Global. En cas de doute, le Point focal de sécurité doit être contacté pour obtenir des conseils.

### **14. Délégation de la prise de décision en matière de sécurité**

Les décisions concernant la santé, la sûreté et la sécurité du personnel doivent être prises à proximité immédiate du lieu de travail du personnel, avec la prise de décision déléguées au Directeur de Pays par la voie hiérarchique. Le Directeur de Pays a le pouvoir d'élever le niveau de sécurité pour son pays et de prendre des décisions sur place si nécessaire, par exemple en retirant le personnel d'une région instable, en révisant les plans de voyage, en émettant une interdiction temporaire de voyager, etc. Ces décisions doivent être respectées par le personnel ET les visiteurs.

### **15. Principe de non-récupération des rançons**

CBM Global fera tout ce qui est éthiquement possible pour obtenir la libération du personnel détenu ou kidnappé. Cependant, CBM Global ne paiera pas de rançon pour la libération du personnel.

### **16. Diversité des profils et risque de sécurité**

Bien que CBM Global s'efforce d'assurer l'égalité et la non-discrimination dans son approche de la sécurité, CBM Global reconnaît que les individus peuvent être confrontés à des risques



différents ou être plus vulnérables à certaines menaces en raison de leur nationalité, de leur appartenance ethnique, de leur religion, de leur identité de genre, de leur orientation sexuelle, leur âge, ou de leur handicap. Dans certaines circonstances, le contexte de sécurité qui prévaut ou les risques spécifiques à une personne, en raison de son profil, peuvent exiger que CBM Global prenne des mesures de sécurité supplémentaires. Pour cette raison, les individus seront informés des risques spécifiques auxquels ils peuvent être confrontés et seront conseillés sur la manière de minimiser les risques.

## Suivi et Conformité

### 1. Conseil d'administration de CBM Global

Le Conseil d'Administration de CBM Global approuve la Politique de Santé, de Sûreté et de Sécurité, surveille les risques et tient la Direction Générale responsable du respect de cette politique.

### 2. La Direction Générale

Le directeur exécutif de CBM Global est responsable en dernier ressort de la gestion des risques en matière de santé, de sûreté et de sécurité pour CBM Global, les responsabilités étant déléguées aux membres de l'équipe de direction. La direction exécutive de CBM Global est responsable devant le conseil d'administration de CBM Global de la définition du niveau du seuil de risque acceptable, de l'affectation de ressources à la gestion des risques de sécurité et de la réalisation d'évaluations régulières des risques de santé et de sûreté, en informant et conseillant le Conseil d'administration de CBM Global sur les questions de santé, de sûreté et de sécurité. La Direction Générale est chargée de veiller à ce que la politique soit périodiquement examinée et révisée si nécessaire.

Le directeur exécutif nomme une équipe de gestion de la sécurité mondiale (*Global Security Management Team*) chargée de fournir des conseils, des outils, une supervision et un soutien en matière de sûreté et de sécurité aux équipes, au personnel et aux voyageurs de CBM Global, y compris aux voyageurs des Membres se rendant dans les pays de CBM Global.

### 3. Directeur de Pays

Chaque Bureau de Pays doit avoir un point focal pour la sécurité (*SFP – Security Focal Point*) et une équipe de gestion de la sécurité (*SMT – Security Management Team*) en place. Par défaut, le Directeur de Pays fait office de SFP et de point focal pour la santé, la sûreté et le bien-être, à moins que cette fonction ne soit déléguée à un autre membre du personnel approprié. Lorsque l'environnement opérationnel l'exige, il convient de s'assurer de la présence de personnel supplémentaire au sein de l'Équipe Nationale ou de l'aide d'un consultant.

Le Directeur de Pays est responsable de la gestion des risques de santé, de sûreté, de bien-être et de sécurité au niveau national :

- Assumer la responsabilité en tant que directeur national ou désigner un point focal pour la sécurité.
- Nommer et gérer une équipe de gestion de la sécurité au niveau national pour soutenir la planification et la prise de décision en matière de sûreté et de sécurité
- S'assurer qu'une évaluation des risques de sécurité est réalisée et régulièrement révisée ;

- Entreprendre des évaluations des risques pour la santé, la sûreté et le bien-être sur le lieu de travail ;
- Veiller à ce que les ressources de soutien au bien-être soient identifiées et disponibles pour les employés.
- Établir et maintenir un plan de sécurité approprié pour le pays et des dispositions pour le personnel et les visiteurs basés dans le pays. La responsabilité globale de la sécurité des visiteurs dans le pays, y compris les consultants et autres tiers, incombe au directeur national. Cela n'exclut pas la responsabilité individuelle des visiteurs en ce qui concerne leur propre sécurité.
- Mise en œuvre de normes minimales de sécurité opérationnelle (*MOSS - minimum operating security standards*) contextualisées.

L'avis de l'équipe de gestion de la sécurité mondiale doit être sollicité, si nécessaire, lorsque l'évaluation des risques de sécurité indique la nécessité de prendre des mesures d'atténuation qui sortent du cadre normal des responsabilités ou de l'expérience des points focaux pour la sécurité.

#### **4. Personnel individuel**

Chaque membre du personnel de CBM Global est responsable de sa propre santé, de sa sûreté et de sa sécurité et doit être conscient que son comportement personnel et professionnel peut avoir un impact sur la santé, la sûreté et la sécurité des autres.

Lorsque CBM Global n'a pas de présence permanente dans un pays, la personne responsable des activités dans ce pays (souvent au niveau des Membres) doit prendre des mesures pour s'assurer que le personnel de CBM Global visitant le pays adhère à cette politique, sont informés à l'avance et protégés tout au long de leur voyage.

Tout membre du personnel et tout visiteur d'une équipe nationale de CBM Global est tenu de comprendre, d'accepter et d'adhérer aux plans, aux règles et aux règlements du pays en matière de santé, de sûreté et de sécurité.

## **Procédures**

La Politique de Santé, de Sûreté et de Sécurité doit être mise en œuvre par le biais d'une série de procédures connexes en matière de santé, de sûreté et de sécurité, qui sont à la disposition sur *Global Connect* pour tout le personnel, y compris, mais sans s'y limiter :

#### **Général :**

- Crisis Management – General Guidelines
- Crisis Management Procedures - Media Crisis

#### **Sécurité :**

- Security Risk Management Procedures
- Crisis Management Procedures – Safety & Security
- Country Security Plans
- Guidelines on travelling with a disability
- Relevant Standard Operating Procedures
- Comprehensive Travel information

#### **Santé et Sûreté :**

- Workplace risk assessment template
- Health, Safety and Wellbeing Induction Template